

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 décembre 2010

ÉLECTION DES DÉPUTÉS (LOI ORGANIQUE) - (n° 3025)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 39

présenté par
M. Le Fur

à l'amendement n° 1 de M. Michel Bouvard

APRÈS L'ARTICLE 2

Après le mot :

« salariée »,

supprimer la fin de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.